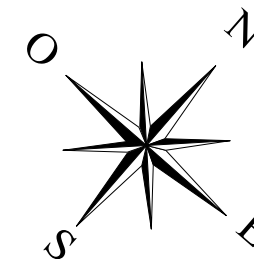


Bâtiment D - Hall 7
APPARTEMENT DE 3 PIECES
n° 721 au 2ème étage

SEJOUR / CUISINE	28,94 m ²
CHAMBRE 1	13,04 m ²
CHAMBRE 2	11,00 m ²
SALLE DE BAINS	5,55 m ²
WC	1,89 m ²
DGT	5,20 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	65,62 m²
BALCON	11,00 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	76,62 m²



LEGENDE

[RJ]	Prise RJ 45	[SS]	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	[R]	Radiateur
VR	Volet Roulant	[R]	Réfrigérateur
GC	Garde Corps	[LV]	Lave Vaisselle
[Soffite]	Soffite / faux plafond	[LL]	Lave Linge
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	[C]	Cuisson
PL	Placard	[TRI]	Tri selectif
[Nourrices]	Nourrices	[---]	Retombée de poutre

Indice B Septembre 2019

Echelle :

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipement électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.